

3. Contrôle de l'échelle										
	Contrôle 1	Contrôle 2	Contrôle 3	Contrôle 4	Contrôle 5	Contrôle 6	Contrôle 7	Contrôle 8	Contrôle 9	Contrôle 10
Date du contrôle										
a) Après la charge, aucune défectuosité ou détérioration apparente										
b) Propre déploiement des plans de l'échelle à 25° (déploiement selon cadran indicateur)										
c) Fonctionnement des freins automatiques des deux treuils (ne jamais enlever le cliquet du frein)										
d) Fonctionnement simultané des parachutes										
e) Fonctionnement du frein de roues										
f) Dispositif de remorquage (sécurités de désaccouplement)										
g) Etat des câbles et des sangles en acier										
h) Eclairage										
i) Pression des pneus										
j) Niveau d'huile du moteur (si existant)										
k) Niveau d'huile hydraulique (si existant)										
l) Tuyaux hydrauliques (si existant)										
m) Cadran indicateur										
n) Inventaire										
Signature du contrôleur										

Attention ! Tous les 5 ans expertise périodique

Attention ! Tous les 5 ans expertise périodique

Remarques:

X = en ordre

0 = pas en ordre

Les prescriptions de sécurité de la FSSP pour l'utilisation des échelles remorquables doivent impérativement être observées !